

Procès-verbal de la rencontre des membres du comité Municipalité amie des aînés

Le 10 mai 2022 à 19 h

Ouverture de la rencontre

On ouvre la rencontre à 19 h.

2. Accueil des participants et participantes

On procède à un rapide tour de table et on propose aux participants et participantes un bref rappel des activités (post covid)

3. Présentation du procès-verbal de la rencontre du 29 mars 2022

Liane Beaudin donne lecture du procès-verbal de la rencontre du 29 mars 2022 lequel est approuvé tel quel.

4. La démarche MADA de 2017 à aujourd'hui

Étant donné la présence de nouveaux participants et participantes on présente un bref résumé des principales étapes de la démarche MADA réalisées à ce jour:

- . adoption d'une politique et d'un plan d'action en 2017;
- . création d'un comité;
- . adoption d'une résolution de fondation du comité par le Conseil municipal;
- . exécution du plan d'action;
- . Relance du comité à la fin de la pandémie.

5. Documents fondateurs du projet MADA - Plan d'action et Politique municipale

On rappelle l'importance de la réalisation du plan d'action adopté en 2020 et du travail qu'il reste à faire. On passe en revue les objectifs pour lesquels il a été difficile d'en arriver à une mise en action. Par exemple, le manque de personnes bénévoles auquel s'ajoute la distanciation physique imposée par la COVID ont largement contribué à ralentir la mise en

place d'un projet portant sur le transport collectif. Il en est ainsi de l'objectif qui consiste à aider les personnes âgées dans les tâches complexes (rentrer le bois de chauffage, déneigement, etc.).

6. Objectif de la rencontre

On informe les participants et participantes qu'un appel de projet est en cours jusqu'au 15 juin 2022. Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lance cet appel de projets dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).. Ce programme d'aide financière soutient les municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour la réalisation de petits travaux d'infrastructures et d'aménagements utilisés par les aînés et répondant à leurs besoins et attentes.

Afin de mieux connaître les besoins et intérêts des aînés, la Municipalité et son comité MADA ont décidé de consulter ces derniers en les réunissant. Les échanges portent sur les enjeux qui les touchent et sur ce qui pourrait favoriser le vieillissement actif dans la communauté. Voici les principales suggestions qui pourraient contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes âgées et prévenir la perte d'autonomie.

. installation de modules d'entraînement extérieurs multigénérationnels et des modules adaptés pour les aînés et pour les personnes à mobilité réduite.

. aménagement d'un jardin paysager communautaire.

Les participants et participantes sont convaincus que l'expérience des jardins communautaires permet de développer une expérience et une expertise ainsi que des outils qui peuvent être transférés aux autres projets de jardins fleuris dans la région. Les participants et participantes sont conscients qu'il faut évaluer les besoins, déterminer le type de jardin, choisir le terrain et préparer un échéancier. De plus, le projet doit viser à établir des partenariats afin de diminuer les efforts et aussi aller vers un objectif commun.

. Vieillir chez soi - Production d'une vidéo

Les participants et participantes ont exprimé leur intérêt pour la réalisation d'une vidéo mettant en lumière des citoyens et citoyennes du village.

Le scénario de la vidéo pourrait porter sur l'importance de rester dans son village, dans sa maison, bref rester en famille. Pourquoi?

«En effet, être dans sa maison permet aux personnes âgées de pouvoir inviter leur famille pour un repas ou pour prendre le thé. Nous parlons maintenant de solidarité entre les générations puisque l'envie de rester à son domicile est généralement comprises par tous les membres de la famille. Ils viennent donc aider dès que possible leurs parents ou grands-parents.

Vivre dans sa maison c'est aussi garder ses souvenirs, ses habitudes, ses connaissances. Les personnes âgées sont attachées à leurs habitudes et ont du mal avec le changement. Saluer ses voisins, être reconnu à la boulangerie du coin, ce sont des situations qui font le bonheur des personnes âgées.

Des habitudes, des souvenirs, ce sont des critères qui incitent les personnes âgées à rester chez elles. Cela se comprend, se retrouver loin de ses habitudes et de son voisinage peut être difficile à supporter. Surtout lorsque les personnes âgées sont encore autonomes. » Extrait d'un texte (<https://www.regard-vif.com/pe>)

D'autres propositions s'ajoutent à cette liste :

- . on souhaite souligner la journée internationale de aînés, le 1er octobre par différentes activités ludiques qui pourraient se tenir dans la salle des aînés de la municipalité.
- . il est question de valoriser l'histoire du village.
- . on reconnaît l'importance de bien alimenter la section MADA du portail de la municipalité.
- . l'espace de socialisation de la municipalité doit servir davantage;

En résumé, on veut favoriser des projets locaux qui tissent des liens sociaux, brisent l'isolement et contribuent à une meilleure qualité de vie.

7. Le programme prima

Voici en quoi consiste le programme PRIMA :

Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lance un appel de projets dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA). Les municipalités

ont jusqu'au 15 juin 2022 pour soumettre une demande d'aide financière via le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR). Ce programme d'aide financière soutient les municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour la réalisation de petits travaux d'infrastructures et d'aménagements utilisés par les aînés et répondant à leurs besoins et attentes.

Autres

Il n'y a pas d'ajout à l'ordre du jour.

Clôture de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé la rencontre prend fin.